La feuille de

Lyas

www.lyas.fr

Bulletin Municipal

2016 n°35

Lyas

RAMPA
TRAVAUX PUBLICS

« Des réseaux de qualité pour une eau préservée »

Réseaux Gravitaires : Assainissement/Eaux pluviales

GRAND LYON
BETON Ø 2 200 MEYZIEU (69)

SDEA
BETON Ø 2 200 EP - LE POUZIN (07)

STEP D'AVIGNON (84) - PRV Ø 1200

Réseaux sous pression : Eau potable, Irrigation

SIERG
AEP BETON ÂME TOLE Ø 800 TRAM
GRENOBLE (38)

CU MARSEILLE
AEP – FONTE 2 X Ø 1200 – Ste Marthe (13)

EAU DE PARIS (75)
AEP - FONTE Ø 1800 - AUTOUILLET (78)

Travaux spéciaux

TRAVAUX DE RIVIERE
SAAVG - GARON (69)

CONDUITE FORCEE
SNCH- ACIER Ø 900 - Canal de NYER (66)
Voir film sur site :
https://www. vimeo.com/100357210

TRAVAUX DE DESAMIANTAGE
Chantier LE TEIL (07)

http://rampatp.com/

RAMPA
entreprises

Bâtisseurs d'environnement

SOMMAIRE

Le mot du Maire.....p.1

Lyas Pratique et Locations.....p.2

L'État Civil p.3

Le Personnel municipal p.3

Les principales décisions du Conseil municipal p.5

Le Budget municipal.....p.6

L'Intercommunalité..... p.10

Les travaux..... p.12

Les Écoles..... p.16

Les TAPS p.16

Le Comité des fêtes p.17

Le CCAS p.17

Quelques recommandations . p.18

Le Plan Local d'Urbanisme .. p.21

Les Cérémonies patriotiques p.22

Les Événements p.24

L'Histoire p.26

Le Patois..... p.28

Pas si facile de rester optimiste…

Chers amis,

Écrire sur notre commune, parler de ses difficultés ou de son avenir, alors que se maintient cette ambiance, terriblement lourde, née des premiers attentats de Paris, renforcée en novembre 2015 par les massacres dont celui du Bataclan et durablement établie par le désastre monstrueux de Nice, reste finalement un exercice complexe.

Comment ne pas avoir une pensée pour toutes celles et tous ceux qui ont été touchés par ces drames, comment ne pas émettre le vœu que les efforts militaires des coalitions en Syrie et en Iraq écrasent ces incubateurs à barbares et que nos forces de police et de gendarmerie puissent obtenir les moyens nécessaires et garder le soutien de la population pour l'accomplissement de leur mission : nous protéger.

L'exercice est d'autant plus délicat, qu'à côté des drames que je viens d'évoquer, et qui bien sur nous submergent, nos difficultés, au demeurant bien réelles, peuvent apparaître décalées, voire dérisoires…

Nous l'avions prévu en début de mandat, notre commune, par ailleurs contrainte à la fois par l'évolution des dotations de l'état et l'arrivée de nouvelles dépenses incontournables, est entrée dans une période de « pause budgétaire » qui doit nous permettre pour les années à venir, de reconstituer nos capacités d'investissement. Pour faire court, contenir les dépenses de fonctionnement, nous savons faire, mais l'exercice arrive aujourd'hui à ses limites et nous n'éviterons sans doute pas les ajustements fiscaux pour faire face aux nouvelles dépenses comme par exemple les frais de scolarisation des enfants de Lyas dans les écoles privadoises. Nos programmes d'investissement sont quant à eux construits sur deux années avec un recours minimal à l'emprunt. C'est une démarche vertueuse déjà bien engagée et qui montre nettement ces effets sur l'état de notre dette.

Au-delà de ces sujets quelque peu délicats que nous avons à traiter, nous récoltons heureusement de nombreuses satisfactions qui entretiennent finalement notre optimisme et notre enthousiasme.

Parmi celles-ci, je voudrai citer l'implication désormais constante des enfants de l'école lors des cérémonies patriotiques, quelle fierté de les entendre lire « *l'Appel du 18 juin* » lorsque nous avons dévoilé ce texte historique sur le site du monument aux morts, quelle émotion de les entendre rappeler la mémoire de nos morts pour la France à l'occasion du 11 novembre dernier ; quel frisson et quelle espérance pour notre communauté, de les entendre chanter avec nous, mieux que nous, en ces moments de doute, notre hymne national.

François Veyreinc
Maire de Lyas

Lyas PRATIQUE

A VOTRE SERVICE

MAIRIE :

Secrétaire : Patricia BERNARD

Services Techniques : Eric DUNIER

Tél. ---------- : 04 75 64 15 89
Fax. ---------- : 04 75 65 89 74
e-mail ---------- : mairie.lyas@orange.fr
Site Internet -- : www.lyas.fr

Ouverture au public :
du Lundi au Vendredi de 14h00 à 18h00
Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

ÉCOLE ET GARDERIE :

Chantal BERNARD - Marie FAZEKAS - Tél. 04 75 64 29 77

CANTINE :

Annie FRANDEMICHE - Françoise CHANAL - Tél. 04 75 64 29 77

BIBLIOTHÈQUE À LA SALLE POLYVALENTE :

Le Mercredi de 17h00 à 18h30.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes garçons et filles doivent se faire recenser en mairie au cours du trimestre de leur 16 ans.

Une attestation de recensement leur sera remise.

Elle sert pour :

- Inscription aux examens (BEPC, BAC, Concours,…)
- Inscription à l'auto-école (conduite accompagnée, permis,…)

LISTES ÉLECTORALES :

Inscription toute l'année jusqu'au 31/12 pour une prise en compte à partir du 1/03 n+1.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ :

- Durée de validité --: 15 ans majeurs/10 ans mineurs
- Première demande-: Acte de naissance de moins de 3 mois, justificatif de domicile, 2 photos d'identité.
- Renouvellement ---: copie ancienne carte, justificatif de domicile, 2 photos d'identité.
- Perte ou vol --------: Idem première demande + 25 € de timbres fiscaux.

AU QUOTIDIEN

ENEDIS PRÉVENANCE TRAVAUX :

Clients particuliers, ENEDIS vous propose le service prévenance Travaux.

Un seul geste, simple et gratuit, votre inscription sur www.erdf-prevenance.fr vous garantit d'être informé par un mail d'ENEDIS, 15 jours à l'avance des éventuelles coupures d'électricité pour travaux sur le réseau.

Ce mail vous précise :

- La date et la durée programmée de la coupure d'électricité.
- La nature et la localisation des travaux.

ENEDIS DÉPANNAGE :

Tél. ---------- : 09 726 750 07

GRDF DÉPANNAGE :

Tél. ---------- : 0800 473 333

SERVICE DE L'EAU :

agence SDEI N°azur ---------- : 0977 409 443
urgence Tél. ---------- : 0977 401 136
site Internet ---------- : www.sdei.tm.fr

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Signalez en Mairie toute panne d'éclairage public pour permettre une intervention rapide et assurer la sécurité de la circulation.

ALLO SERVICE PUBLIC :

Tél. -------- ---------- : 39 39
Internet ---------- : service-public.fr
La première réponse à vos questions administratives.
Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00, le samedi de 9h00 à 14h00.

CENTRE ANTIPOISON DE LYON :

Tél. ---------- : 04 72 11 69 11

TARIFS MUNICIPAUX

SALLE DE LA NEUVE : Capacité de 300 personnes

- **Week-end**
  Salle du rez-de-chaussée --------- : **380** € (habitant Lyas)
  Salle du rez-de-chaussée --------- : **530** € (tarif extérieur)
  Salle de l'étage (en complément) : **149** € (habitant Lyas)
  Salle de l'étage (en complément) : **222** € (tarif extérieur)
- **Une journée en semaine**
  Salle du rez-de-chaussée --------- : **188** € (habitant Lyas)
  Salle du rez-de-chaussée --------- : **230** € (tarif extérieur)
  Salle de l'étage (en complément) : **129** € (habitant Lyas)
  Salle de l'étage (en complément) : **162** € (tarif extérieur)

SALLE DU VILLAGE : Capacité de 50 personnes

- **Week-end**
  Location sans vaisselle ---------- : **142** € (habitant Lyas)
  Location sans vaisselle ---------- : **162** € (tarif extérieur)
  Location avec vaisselle ---------- : **178** € (habitant Lyas)
  Location avec vaisselle ---------- : **198** € (tarif extérieur)
- **Une journée en semaine**
  Location sans vaisselle ---------- : **109** € (habitant Lyas)
  Location sans vaisselle ---------- : **119** € (tarif extérieur)
  Location avec vaisselle ---------- : **139** € (habitant Lyas)
  Location avec vaisselle ---------- : **149** € (tarif extérieur)

GARAGE AU PETIT TOURNON : Loyer mensuel

Emplacement voiture ---------- : **51** €
Emplacement moto ---------- : **23** €

CANTINE : Tarif ------ : 3,90 € par repas

GARDERIE :

Occasionnelle -------- : 3,60 € par enfant et par garderie
Mensuelle ---------- : 18,50 € pour 1 enfant
: 27 € pour 2 enfants et plus

CONCESSIONS AU CIMETIÈRE :

Concession au cimetière 1 unité de terrain (1m x 2,50m)
30 ans : 190 € / 50 ans : 295 € / Perpétuelle : 840 €

Concession dans le columbarium 1 case pour deux urnes
15 ans : 130 € / 30 ans : 220 €

L'État Civil

Naissances

22 fév. 2014 ---- **Soline OLLIER**
24 juin 2014 ---- **Shaynesse JOYEAU**
17 oct. 2014 --- **Léanne TREMOUILHAC**
26 déc. 2014 --- **Auxence MARCQ**
10 mai 2015 ---- **Hugo JOUVE**
14 janv. 2016 --- **Mélissandre FOURNIER**
11 fév. 2016 ---- **Rafaël TARDIEU**
09 avr. 2016 ---- **Lilou SAURET-TRACOL**
27 avr. 2016 ---- **Julia LAURENT**
28 juin 2016 ---- **Karim ABDOU**

Mariages

30 mai 2014 ---- **M. Sylvain CHAMBON** et **Mme Sandrine PLANCHON**
05 juil. 2014 --- M. **Pierre-Louis GELINEK** et **Mme Emilie LOTTIN**
26 août 2015 --- M. **Oussama JEBABLI** et **Mme Fédérica FIMIANI**
11 sept. 2015 -- M. **Jean-Baptiste DUBOIS** et **Mme Aurore GAT**
31 juil. 2016 --- **M. Aurélien OLLIER et Mme Emilie TABARDEL**
20 août 2016 -- **M. Yann CHOLLEY et Mme Magali VALLON**

Décès

6 fév. 2014 ----- **Paul DUBOIS**
2 Juil. 2014 ---- **Marie-Rose BREYSSE veuve ISSARTEL**
13 sept. 2014 -- **Solange BARGNER veuve PARISOT**
15 mai 2015 ---- **Guy SERRE**
8 Juil. 2015 ---- **Raymonde ROMANS veuve SERRE**
10 août 2015 --- **Franck MARCOUX**
21 avr. 2016 ---- **Angélique ROCHIER**
12 août 2106 -- **Georges HEYRAUD**

Une immense peine après le décès d'Angélique Rochier

C'était une «petite» de notre village, aimée de toutes et de tous, brillante et généreuse, discrète et disponible. Docteur en sociologie, elle était attentive aux évolutions de notre société au point d'en faire sa profession et accompagnait, dans le vaste domaine des ressources humaines les entreprises qui sollicitaient son expertise.

Elle avait accepté de rejoindre le Conseil Municipal de Lyas en 2008 où elle siégeait depuis avec assiduité. Ses propos, toujours pertinents et remplis de bon sens, contribuaient au débat et facilitaient les prises de décision des élus.

Elle adorait son hameau du Roure et nous l'avait d'ailleurs raconté dans une précédente « *Feuille de Lyas* ».

Le 21 avril dernier, la maladie l'a emportée à 36 ans, laissant ses parents et son compagnon dans un terrible désarroi.

L'équipe municipale et au-delà l'ensemble de la commune renouvelle à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

Nous ne l'oublierons pas.

Le Personnel Municipal

Le Noël du Personnel Communal

Ce rendez-vous amical de fin d'année s'inscrit désormais dans les traditions Lyassoises.

En effet, même pour une petite équipe, se retrouver et échanger de façon détendue n'est pas si simple à organiser. A Lyas, à l'approche des fêtes de fin d'année, les élus, le personnel et leur famille se rencontrent en toute simplicité pour un moment de convivialité autour d'un repas préparé par les membres du conseil municipal.

C'est pour le Maire, l'occasion de saluer l'implication des agents communaux et de leur renouveler sa confiance alors même que les contraintes réglementaires et budgétaires pèsent de plus en plus sur les activités de ces derniers. C'est aussi le moment de saluer ceux qui rejoignent l'équipe et ceux qui partent vers d'autres horizons.

Noël oblige, un cadeau est remis à l'ensemble du personnel et retraités de la commune.

Du changement parmi le Personnel Communal

Françoise CHANAL remplace depuis le 1er septembre Liliane ROUCHON à la cantine. Elle effectue également des heures de ménage en complément sur l'école et la salle de La Neuve.

Le contrat de Frédéric CHAILLAN, ouvrier de voirie, est arrivé à son terme le 6 août 2015. Il a pris la direction du service des routes du département. Pour lui succéder, un contrat a été signé avec Mathias ROURE à compter du 12 octobre 2015.

BENEFICE

04 75 29 07 07

PRIVAS

Taxi Ambulance VSL

ANDRE Clément

Travaux de rénovation intérieure

Peinture
Décoration
Parquet flottant
Plaques de plâtre
Revêtements muraux

06 43 45 30 35

La Beaume
07000 LYAS

n°Siret : 810 722 595 00016

Les principales décisions du CONSEIL MUNICIPAL

Année 2014

- 10 fév./03 Objet : délibération relative au Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêts. Rejet à l'unanimité.
- 10 fév./04 Objet : prescription d'élaboration d'un P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme). Reprise de la démarche.
- 10 fév./05 Objet : mise à jour du tableau de classement de la voirie communale.
- 10 fév./07 Objet : cession gratuite de terrain à la commune parcelle E345.
- 25 fév./08 Conseil Municipal extraordinaire. Objet : Soutien au Maire de Lyas dans ses démarches en matière d'urbanisme.
- 25 fév./09 Objet : suspension du P.L.U..
- 28 mars/11 Objet : Installation du Conseil municipal et élection d'un Maire et de trois Adjoints.
- 28 juin/20 Objet : subvention Amis des Écoles au titre de la participation communale à l'adhésion à l'USEP.
- 15 sept./23 Objet : révision des loyers et des charges des appartements communaux.
- 15 sept./28 Objet : taxe d'aménagement : revalorisation du taux au 1er janvier 2015.
- 27 nov./30 Objet : révision du tarif de location des emplacements de garage au 01/01/2015.
- 27 nov./31 Objet : marché de voirie : choix de l'entreprise (régularisation).
- 27 nov./33 Objet : rapport de la CLECT (Commission d'évaluation des Charges Transférées) sur l'évaluation du coût des compétences transférées à l'agglomération.
- 27 nov./34 Objet : subvention au CCAS pour 2014.
- 27 nov./36 Objet : P.L.U. : modalités de choix du bureau d'études.
- 27 nov./37 Objet : projet de vidéo surveillance.

Année 2015

- 24 fév./05 Objet : Transfert de la compétence «gestion de la rivière de l'Eyrieux et de son bassin versant» à la Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche.
- 24 fév./06 Objet : PLU : choix du bureau d'études.
- 13 avr./07 Objet : taux d'imposition pour 2015.
- 13 avr./10 Objet : convention de soutien financier au cinéma Le Vivarais 2015.
- 29 juin/13 Objet : transfert de la compétence Aménagement numérique à la CAPCA.
- 29 juin/15 Objet : création d'un service de transport scolaire Lyas Petit-Tournon / Lyas Village.
- 29 juin/16 Objet : conditions de scolarisation des élèves de la commune dans une école publique de Privas.
- 29 juin/19 Objet : recrutement d'un agent sur un contrat à temps non complet 24h/sem.
- 29 juin/20 Objet : convention pour la location d'un local à l'association Peindre Autrement.
- 28 sept./27 Objet : demande de validation des AD'Ap (accessibilité) école et salle polyvalente.
- 19 oct./28 Objet : rapport de la CLECT et révision des attributions de compensation de l'année 2014.
- 19 oct./29 Objet : validation de la convention d'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche pour des travaux d'éclairage public.
- 14 déc./31 Objet : Avis sur le projet de SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale) avis défavorable à l'unanimité.
- 14 déc./36 Objet : projet de vidéo protection financements.

Année 2016

- 15 fév./04 Objet : CAPCA approbation des nouveaux statuts.
- 15 fév./05 Objet : cession de terrain à la CAPCA parcelles E244 et E365.
- 15 fév./06 Objet : soutien à l'investissement public local.
- 15 fév./07 Objet : reconstruction d'un nouveau centre d'incendie et de secours intercommunal sur la Commune de Privas – convention de financement avec la CAPCA.
- 11 avr./08 Objet : Taux d'imposition pour 2016.
- 11 avr./09 Objet : délibération fixant la tarification des frais de scolarisation à l'école de Lyas.
- 11 avr./11 Objet : CAPCA convention de mise à disposition de personnel.
- 20 juin/12 Objet : Avis sur le projet de périmètre d'une communauté d'agglomération issue de la fusion de la CAPCA avec la communauté de communes «Pays de Vernoux». Rejet à l'unanimité.
- 20 juin/13 Objet : CAPCA : adoption du rapport de la CLECT du 20/04/2016.
- 20 juin/14 Objet : Déploiement des compteurs Gazpar et convention avec GRDF pour l'hébergement des équipements de télé relève.

Le Budget Municipal

FONCTIONNEMENT *2015*

DÉPENSES

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL -------- 76 632,74 €

- Fournitures (Administratives, Télécom, Affranchissements, ...) ---------- 5,99%
- Taxes ---------- 5,05%
- Service Technique ---------- 16,91%
- Fluides ---------- 35,17%
- Cantine ---------- 11,8%
- Fournitures voirie ---------- 2,00%
- Fournitures scolaires ---------- 4,67%
- Autres dépenses ---------- 5,57%
- Assurances ---------- 12,84%

CHARGES DE PERSONNEL ---------- 172 707,29 €

- Personnel titulaire ---------- 45,03%
- Personnel non titulaire ---------- 3,64%
- Emplois aidés ---------- 20,77%
- Cotisations assurances Personnel ---------- 4,21%
- Charges ---------- 25,61%
- Formation ---------- 0,75%

REVERSEMENTS SUR FNGIR *---------- 54 248,00 €

AMORTISSEMENT ---------- 1 875,73 €

AUTRES CHARGES GESTION COURANTE -- 55 699,19 €

- Indemnisation / Charges sociales des Élus ---------- 55,12%
- Service incendie ---------- 8,04%
- Intercommunalité ---------- 26,22%
- Caisse des Écoles ---------- 5,60%
- CCAS ---------- 2,96%
- Autre ---------- 2,06%

CHARGES FINANCIÈRES ---------- 40 537,32 €

TOTAL ---------- 401 700,27 €

* FNGIR : fonds national de garantie individuelle des ressources

RECETTES

ATTÉNUATION DES CHARGES ---------- 2 335,19 €

PRODUITS DES SERVICES ---------- 11 568,71 €

- Cantine / Garderie ---------- 88,79%
- Autres produits ---------- 11,21%

IMPÔTS ET TAXES ---------- 274 376,10 €

- Attribution de la CAPCA ---------- 20,79%
- Taxes Foncière / d'Habitation ---------- 73,08%
- Taxe sur l'Électricité ---------- 2,30%
- Taxe additionnelle droits de mutation ---------- 3,82%

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS --------- 161 786,45 €

- Remboursement sur rémunération Emplois aidés -- 18,73%
- Dotations de l'État ---------- 81,27%

AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE -- 42 197,93 €

AUTRES ---------- 1 072,15 €

EXCÉDENT RÉSULTAT 2014 ---------- 53 913,26 €

TOTAL ---------- 547 249,79 €

EXCÉDENT ** ---------- 145 549,52 €

** affecté en partie à la couverture du déficit d'investissement

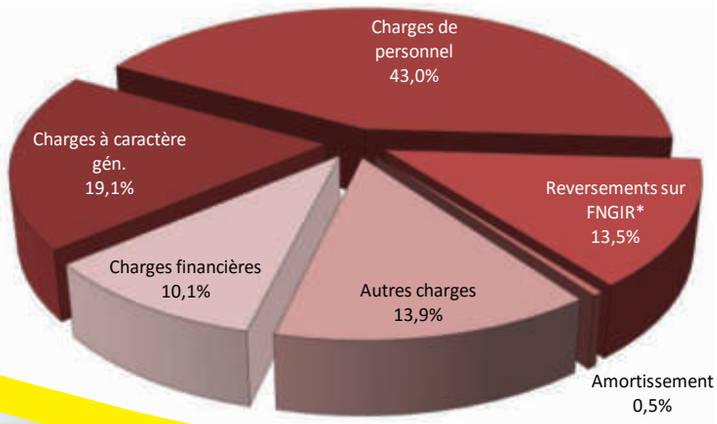

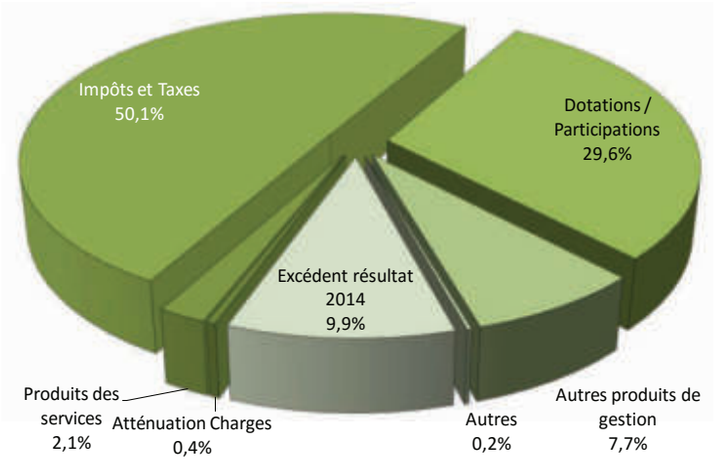

Le Budget Municipal

INVESTISSEMENT *2015*

DÉPENSES		RECETTES	
Remboursement d'Emprunts	86 908,92 €	Amortissement	1 875,73 €
Immobilisations incorporelles	2 358,00 €	Dotations	96 859,86 €
Immobilisations corporelles	60 109,49 €	Fonds de compensation de la TVA	7,31%
Travaux de voirie	78,35%	Taxe aménagement	7,71%
Achats Matériels	11,30%	Excédent de Fonctionnement	84,98%
Bâtiments publics	10,35%	Subvention d'investissement (PLU)	9 988,00 €
Autres	332,00 €	Emprunts	80 300,00 €
Déficit 2014	56 116,21 €	Autres	315,62 €
Restes à réaliser	44 938,30 €		
TOTAL	250 762,92 €	TOTAL	189 339,21 €
		DÉFICIT *	61 423,71 €

* Déficit couvert par l'excédent de fonctionnement

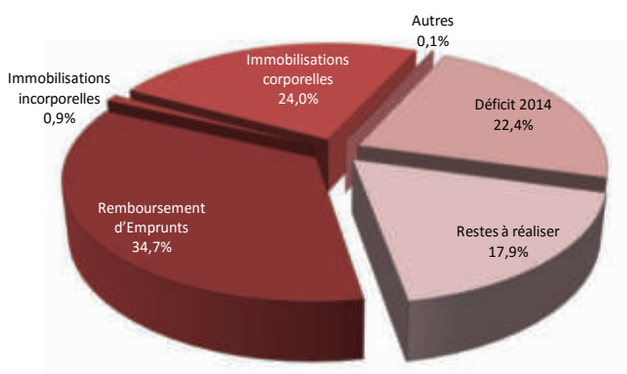

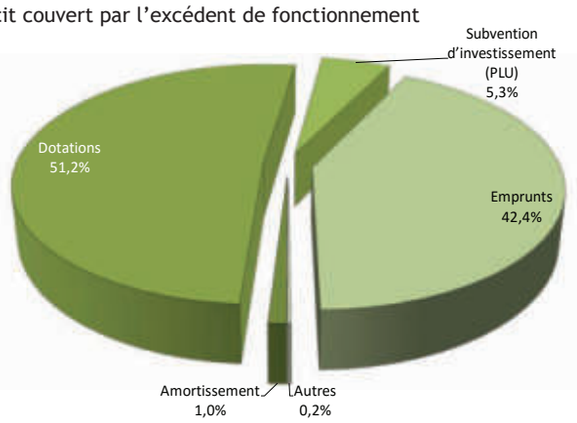

ÉVOLUTION DES DOTATIONS

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
dotation Élus locaux	2 793 €	2 734 €	2 797 €	2 799 €	2 812 €	2 895 €
dotation Nationale de Péréquation	12 291 €	12 957 €	15 548 €	18 657 €	13 098 €	15 656 €
dotation de Solidarité rurale cible	2 037 €	3 685 €	0 €	6 679 €	10 694 €	15 286 €
dotation de Solidarité rurale	12 231 €	12 290 €	12 939 €	13 513 €	14 735 €	16 507 €
dotation Forfaitaire	93 895 €	91 161 €	92 723 €	84 340 €	77 560 €	70 298 €
ensemble des Dotations	123 237 €	124 827 €	124 007 €	125 988 €	118 899 €	120 642 €

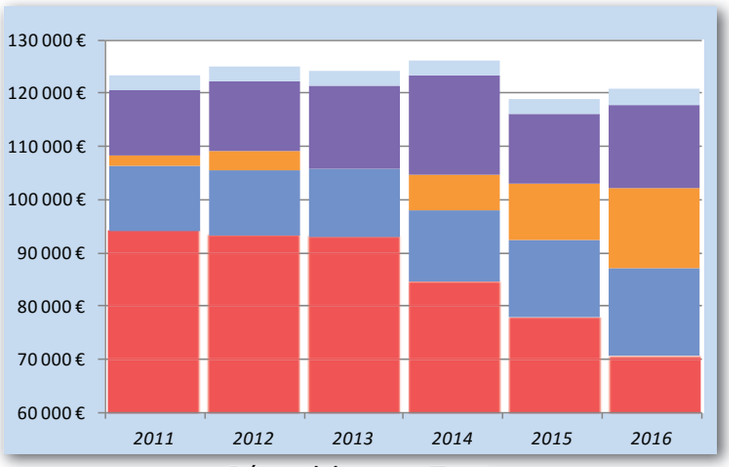

Répartition par Type

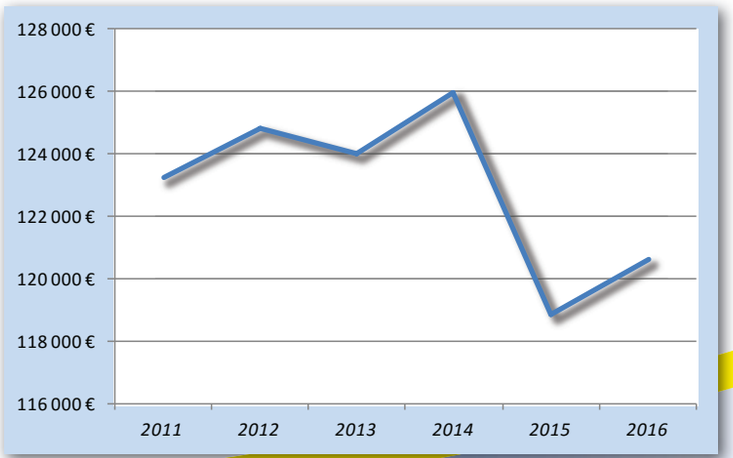

Ensemble des Dotations

Pour imaginer et gérer Autrement
votre dynamique territoriale...

Réalités
bureau d'études

- Urbanisme
- Maîtrise d'Oeuvre V.R.D.
- Paysage
- Assainissement

Bureau d'études RÉALITÉS
34, Rue Georges Plasse
42300 ROANNE
Tel. 04 77 67 83 06

PRIVAS BOISSONS
176 Av. J DUPIN
ZI Le Lac
Particuliers, Professionnels
privas.boissons@gmail.com
Tél: 06 72 32 09 52

ARDÈCHE FUNÉRAIRE
David PICHON
POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE
PRÉVOYANCE OBSÈQUES
ARDÈCHE FUNÉRAIRE
6, Cours Saint Louis 07000 Privas
04 75 30 12 31 • 06 80 45 99 72
ardechefuneraire@sfr.fr

VIALLE Frères
Maçonnerie, Charpente - Couverture,
Sciage à façon de bois en grumes,
Terrassement
SPECIALISTES EN RENOVATION
. Le Village
07000 Pranles
. Chantemerle
07000 COUX (bureau)
Téléphone :04 75 64 41 02
06 82 11 17 12
04 75 64 23 48
Télécopie : 04 75 64 16 01
Messagerie : viallefr@wanadoo.fr

COSTE Jean-Marie
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
Neuf et rénovation charpente et couverture
Adresse : plan de Gribeau - 07000 LYAS
Tel : 04.75.64.16.20
Port : 06.33.16.08.64
email : costou@club-internet.fr

ARDÈCHE CHARPENTE MENUISERIE
Charpente traditionnelle et industrielle
Couverture tuiles terre cuite, plaques soutuiles, Zinguerie
Abris de jardin, Pergola, Neuf et Rénovation
Z.A. de l'Escrinet - La Gette
07200 ST ETIENNE DE BOULOGNE
Tél. 04 75 37 47 11
contact@ardeche-charpente-menuiserie.com
ENTREPRISE QUALIFIÉE
QUALIBAT

COLAS
Rhône-Alpes Auvergne
Au plus près de vos projets
TRAVAUX ROUTIERS
TRAVAUX PARTICULIERS-RÉSEAUX
Agence Drôme Ardèche
Centre de Valence
87-103, av des Auréats
26000 VALENCE
Tél : 04 75 44 36 57
Fax : 04 75 40 19 25
Centre Le Pouzin
ZI – BP 17
07250 Le Pouzin
Tél : 04 75 63 83 00
Fax : 04 75 63 87 88

REBOUL Gilbert
PLÂTRERIE - PEINTURE
FAUX PLAFONDS - CLOISONS SÈCHES
PLÂTRERIE TRADITIONNELLE
PROJECTION MÉCANIQUE DE PLÂTRE
Brique - Plâtre
ISOLATION
Email : gilbertreboul@sfr.fr
Tél. : 06 30 59 66 43
12, av. de la République
07000 VEYRAS

GARAGE GROBERT
10, place du Foiral - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 31 26

ELECTRICITE GENERALE
SERRE
04 75 64 19 62
06 12 55 27 76
1 cours St Louis, 07000 Privas
Mail : serrelec@orange.fr

Le BUDGET MUNICIPAL

ÉVOLUTION DE LA DETTE

	Montant	2015	2016	2017
MASSE EMPRUNTÉE DE 1998 À 2015	1 606 360,44 €			
CAPITAL RESTANT AU 1ER JANVIER		944 299,07 €	857 640,15 €	765 106,77 €
CAPITAL REMBOURSÉ		86 658,92 €	92 533,38 €	
INTÉRÊTS REMBOURSÉS		40 377,15 €	36 887,27 €	

L'appel à l'emprunt est une nécessité pour financer les équipements structurants et durables de nos collectivités ; il n'est ni à blâmer systématiquement, ni à encourager sans retenue.

Dans ces périodes de fortes incertitudes budgétaires, la gestion de la dette communale devient une de nos priorités.

En effet, et comme nous l'avions projeté, nous avons depuis quelques années engagé une démarche de diminution de cette charge financière. Comme vous le voyez dans ces illustrations, cette démarche porte déjà ses fruits et sauvegarde ainsi notre capacité d'investissement dans les prochaines années.

	Montant
DETTE AU 1ER JANVIER 2013	1 022 806 €
DETTE AU 1ER JANVIER 2014	942 284 €
DETTE AU 1ER JANVIER 2015	944 300 €
DETTE AU 1ER JANVIER 2016	857 640 €
DETTE AU 1ER JANVIER 2017	764 785 €

Évolution de la dette sur les 5 dernières années

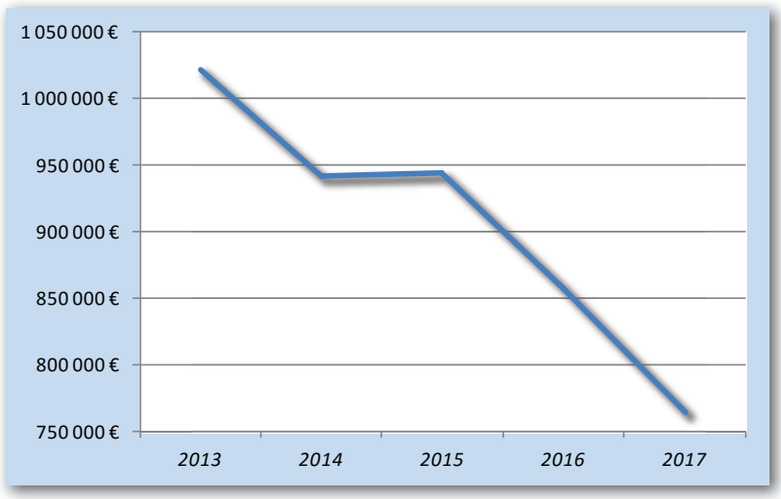

NETTOYAGE PRIVADOIS
pour les particuliers et les professionnels
Les Hauts de Veyras - 07000 VEYRAS
Jérôme ROUVIER
Port. 06.18.42.34.48

Ets Chazalon et Cie
Menuiserie
ALU - PVC - BOIS
Av. de l'Industrie
ZI le lac
07000 PRIVAS
Tél: 04 75 64 14 32 - Fax: 04 75 64 00 38
Port: 06 73 40 27 56
chazalon.et.cie@wanadoo.fr

L'Intercommunalité

Le Mézayon enfin soulagé...

C'est fait, le chantier d'assainissement collectif au Petit Tournon mené dans le cadre et avec les financements du contrat de rivière «ouvèze» est «enfin» terminé.

Après de nombreuses années d'attente liées aux études techniques du projet, après l'aboutissement d'un contentieux entre un particulier et les collectivités, les eaux du Mézayon sont aujourd'hui soulagées d'un rejet quasi direct de nombreuses habitations de Lyas et de Coux.

POSTE DE RELÈVEMENT DES EAUX USÉES DE LYAS

Le poste de relèvement des eaux usées situé sous le pont de «Bourdely» sur la commune de Lyas recueille les effluents du Petit-Tournon ainsi qu'une partie des effluents de la commune de Coux, quartier de Villeneuve. Soit environ 160 branchements.

La hauteur du refoulement de plus de 85 m ne permettait pas de mettre en place un poste «classique» composé de pompes.

La solution technique retenue a été la mise en place d'un poste de relevage par aéroéjecteur de marque «*Soterkenos*». Cet aéroéjecteur fonctionne par admission d'air comprimé dans une cuve qui une fois remplie par les effluents, est vidée par refoulement sous l'effet de la pression de l'air comprimé. Cette opération se renouvelle chaque fois que la cuve est pleine.

Le poste se compose d'un compresseur et d'une cuve de 750 litres. Il est relié en permanence au service assainissement de la CAPCA par liaison téléphone «GSM» qui est ainsi informé en temps réel d'éventuels dysfonctionnements.

Ce refoulement se fait sur une distance de 700 m linéaire par une canalisation de 80 mm de diamètre. Les effluents sont ensuite refoulés sur la commune de Privas au droit de la place du Champ de Mars, pour être traités par la station d'épuration de Gratenas

Les travaux ont été réalisés par les entreprises suivantes :

RAMPA TP pour les canalisations.

Pompage Rhône Alpes pour le poste de relèvement.

GERLAND TP pour les terrassements de la piste et le génie civil.

Montant de l'opération : 709 521,29 € H.T.

Le poste est opérationnel depuis août 2015.

Amélioration de la pression d'eau au Bachat

Les travaux sur le réseau d'eau menés par le SEBP (Syndicat des Eaux du Bassin de Privas) ont permis un rééquilibrage de la distribution de l'eau potable.

Une nouvelle canalisation alimente désormais le quartier du Bachat depuis le réservoir du Moulin à Vent solutionnant ainsi les problèmes de pression de ces habitations.

L'entreprise Rampa du Pouzin a posé 325 m de conduite en fonte ductile de diamètre 80 mm pour un montant de 60 045,72 € HT aidé à hauteur de 12 000 € par le département.

La réalisation de ce programme participe au renforcement de l'ensemble du réseau d'eau potable du Haut Lyas.

La Neuve, quelques dates décisives

1850 - Construction du moulinage de la Neuve sur la rivière Mézayon .

1930 - Fin de l'activité industrielle à la Neuve.

1943 - Premières esquisses réalisées par les ingénieurs des Ponts et Chaussées pour la création d'une baignade sur le site de la Neuve.

1972 - Abandon du site après des activités de guinguette, d'élevage de sangliers…

1981 - Acquisition de la Neuve par la commune de Lyas et déclaration d'utilité publique.

1991 - Naissance du Syndicat Ouvèze Vive et début de réflexion sur le réaménagement de la baignade.

1994 - Les travaux réalisés par le syndicat Ouvèze Vive dans le cadre d'un contrat de « milieu » sont confiés au cabinet Pierron.

1995 - Inauguration de la baignade.

1997 - Décision du Conseil Municipal de Lyas de réhabiliter le bâtiment. Les travaux sont confiés aux architectes François Cuche et Guillaume Gazut. Financement : Commune de Lyas, Département, Etat.

2000 - Inauguration de la salle polyvalente.

2001 - La réhabilitation du bâtiment est « lauréat des rubans du patrimoine ».

2008 - Ouvèze Vive poursuit l'amélioration du site dans le cadre du Pôle d'excellence Rurale mené par la communauté de communes Privas Rhône Vallées. Les travaux sont confiés à l'architecte Guillaume Gazut. Financement Ouvèze Vive, Communauté de Communes, État, Région.

2015 - La communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche, désormais en charge de la baignade, fait réaliser de nouveaux aménagements pour faciliter la surveillance et l'accès aux bassins. Les travaux sont confiés au cabinet d'architecture G.M. Financement : Agglomération, État.

Ouverture de la Baignade

La baignade poursuit son chemin… et garde tout son potentiel.

Aujourd'hui sous la responsabilité de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, la baignade de la Neuve s'est désormais installée durablement dans le paysage touristique local. Seule baignade surveillée en rivière du secteur, elle aura accueilli en 2015 près de 11 000 visiteurs venus chercher fraîcheur et authenticité au bord du Mézayon. Les travaux réalisés par la CAPCA en 2015 ont largement contribué à l'amélioration de la sécurité sur le site ; ils en faciliteront l'entretien tout en conservant son intégration dans cet environnement naturel. Lors de l'inauguration, les élus se sont félicités de l'impact plus que positif de cette opération pour la baignade de la Neuve.

Les Travaux

Ancienne usine «Riou»

Du ménage et encore du ménage, voilà le lot de nos héritages!

Dans le précédent numéro nous avions évoqué l'acquisition de l'ancienne usine «Riou» au Petit-Tournon qui permet d'offrir une dizaine d'emplacements de voitures en location.

Mais ce bâtiment recelait également des quantités de reliquats du moulinage, charbon, bobines ; de reliquats de chaque occupation successive des locaux.

C'est une équipe d'Accès Emploi qui a réalisé le nettoyage des deux niveaux inférieurs du bâtiment sur une semaine.

Les «acrobates»

La pluie… cela faisait longtemps, revenons-y : l'absence de cheneaux sur le bâtiment en copropriété a généré plusieurs sinistres (dégâts des eaux). Aussi une entreprise de cordistes de Voiron, M. Rudolph Di Pétrantonio, a réalisé pour le compte de la copropriété la pose de 40 ml de cheneaux.

Le garage

Suite au décès de M. André Crozier, la commune a pu reprendre la jouissance du garage situé à proximité du parking des Rivières. Cette propriété acquise en 1972 par la Commune aux époux Agier était occupée depuis 1946 par M. Crozier suivant un bail pour y pratiquer la mécanique automobile !

Jouir du bien est un grand mot ; il a fallu tout d'abord trier toute une vie de choses conservées avec plus ou moins de soin et ayant plus ou moins de valeur. Ainsi des livres de comptes, aux sacs de chiffons, des bidons d'huile aux épaves…

Les employés communaux ont travaillé avec méthode et dans la mesure du possible, la valorisation des matériaux (fer…) des machines, des véhicules a été recherchée.

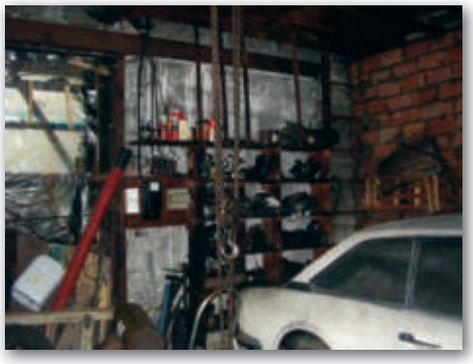

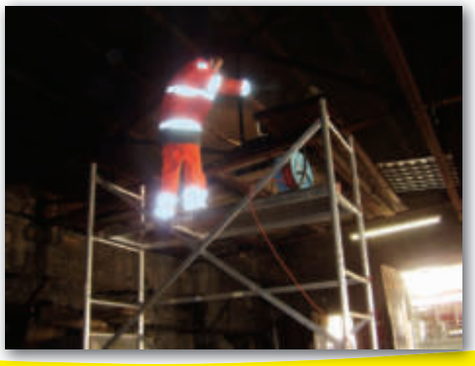

Parking des Rivières

Pour 2015, outre quelques travaux annexes au Fay et au Village, c'est sur le parking du Petit Tournon dit parking «des Rivières» qu'a porté la commande à la Colas (11 900€ TTC).

Le marquage a été réalisé au printemps afin de mieux organiser le stationnement des véhicules devenu abstrait avec l'usure du revêtement.

Le ruisseau du Baumas

Même si notre relief nous permet de ne pas risquer des inondations telles que nos départements voisins peuvent en connaître, les intensités des pluies cévenoles depuis ces dernières années ont conduit la commune à réaliser d'importants travaux de traitement des eaux pluviales.

Ces épisodes se multipliant, il faut aujourd'hui intégrer la problématique des eaux pluviales dans chaque nouveau projet de construction ou de réfection de voirie.

Ainsi le ruisseau du Baumas a-t-il été busé afin de permettre aux lyassois du Baumas de pouvoir le franchir pour se rendre chez eux ou pour en partir.

Le passage à gué s'avérait quasi impossible quand le ruisseau coulant fort créait une marche pour reprendre la voirie.

L'église

A l'automne 2015, l'entreprise de maçonnerie Jean-Marie COSTE a procédé à la reprise de la toiture de l'Église du Village qui n'était plus tout à fait étanche. 6 800 € ont été investis dans cette opération, financés par le budget communal.

Sur cette année 2016, des travaux en régie permettront d'améliorer l'accessibilité de ce bâtiment notamment le seuil d'entrée. En collaboration avec la paroisse, la reprise de peintures et la réparation de vitraux seront également mis en œuvre.

Le chemin du Roure

Décidément, cette eau qui fait défaut l'été nous fait des misères lorsqu'elle arrive en masse : le mur de soutien d'un chemin au Roure en a fait les frais.

Les employés de voirie ont eu de quoi s'occuper.

Matériels pour le BÂTIMENT et les TRAVAUX PUBLICS

GARAGE - LOCATION

S.A.R.L. François LEXTRAIT

795, boulevard du Vivarais - ZI Le Lac 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 75 51 - Fax 04 75 64 23 12
Mikaël : 06 75 06 19 96
François : 06 74 49 65 13

MARSELLA SARL
Matériel de protection Incendie et de sécurité
Vente et maintenance d'extincteurs

15 bd de Lancelot 07000 Privas
tél. 04 75 65 83 40

E.U.R.L.
RAYNAUD
Thierry
Boucherie
Charcuterie
Volaille
Plats cuisinés
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 32 51

E-mail : boucherie.raynaud@orange.fr

CARRIÈRE
de Pierres Ornementales
Terrassement - Sciage

Louis Pierre ANDRÉ
La Baume
07000 LYAS
Tél. 04 75 64 57 58
Port. 06 70 23 70 44
Mail : louispierre.andre@orange.fr

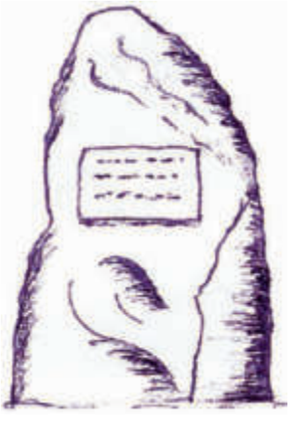

ACHAT D'UNE ÉPAREUSE

En fin d'année 2014, la commune s'est équipée d'un tracteur agricole Massey Fergusson pour permettre le déneigement de la voirie dans de meilleures conditions matérielles.

Pour valoriser cette acquisition hors de la saison hivernale d'une part et pour se rendre plus autonome dans l'entretien des bords de route d'autre part, au printemps 2015, les élus ont souhaité s'équiper d'une épareuse. La possession de cet équipement permet plusieurs passages au printemps et au début de l'été. Compte tenu du coût de la prestation (35h d'épareuse/an mi-juin) qui était payée au professionnel chaque année, ce matériel sera amorti dès 2017.

RÉFECTION DE LA VOIRIE

L'entreprise Colas retenue lors de la consultation lancée en 2014, a procédé à la réfection totale de la voirie communale de Rochemaure pour un montant de 16 700€ TTC. Le prestataire a dû adapter le gabarit de ses véhicules pour pouvoir traiter certains points étroits comme le pont de Rochemaure.

De façon préparatoire, les employés communaux avaient recréé le fossé côté gauche en quittant la RD 260. M. Jean-Marie Coste avait quant à lui conforté certaines pierres du pont qui se descellaient.

LE CHEMIN DES ÉCOLIERS

Le Village de Lyas est connu par les plus anciens comme une zone de passage des eaux venant du serre et notamment lors des épisodes pluvieux. Le développement de l'urbanisme imperméabilise les sols et modifie parfois les itinéraires antérieurs empruntés par les eaux de ruissellement.

Les employés communaux ont canalisé l'essentiel des eaux pluviales en posant près de 300 mètres de buses de diamètre 400 entre le Village et le Roure via le Chemin des Écoliers. C'est le ruisseau du Roure qui sert d'exutoire à cette eau.

Les Écoles

Les TAPS (Temps d'Activités Périscolaires)

Suite à la réforme des rythmes scolaires, notre commune a mis en place les «Temps d'Activités Périscolaires» depuis septembre 2014. Ces temps d'activités représentent un enjeu important pour la réussite éducative des enfants de l'école. Ils leur permettent de bénéficier d'activités ludiques, culturelles et sportives gratuitement.

Pour les 2-6 ans «les animaux du monde» : Les activités se déclinent sur le thème des animaux (forêt, savane, banquise, ferme et mer). Au programme : bricolage, peinture, collage, dessin, Kapla, pâte à modeler, comptines, lecture, ainsi que divers jeux extérieurs : vélos, jeux de ballons, cerceaux, cabanes,...

Pour les 7-10 ans «escales sur les 5 continents» : Suite et fin de notre voyage autour du monde. Les jeudis sont consacrés aux activités manuelles (mosaïques, origami, peinture sur tissu,...) et les vendredis aux activités culturelles et sportives (sorties à la bibliothèque municipale, jeux au terrain de sport, magie, cuisine, philatélie,...).

Pour tous : Petits et grands se regroupent une fois par mois pour une séance partagée : promenade dans les bois, jeux de société, goûter de noël, crêpe-party, chasse aux œufs, jeux d'eau,...

Les TAP en chiffre :

- 31 enfants, âgés de 2 à 10 ans,
- 3 heures hebdomadaires, les jeudis et vendredis de 15h00 à 16h30,
- 3 animatrices : Marie Fazekas, Annie Frandemiche, Françoise Chanal.

Si vous souhaitez partager vos loisirs, transmettre aux enfants un de vos savoir-faire (lecture, peinture, chant, jardinage,...) ou tout simplement leur consacrer un peu de votre temps, n'hésitez pas à nous contacter !

Contact : Marie Fazekas - coordinatrice TAP – 06 73 31 15 03

Le Permis Internet

Le permis Internet a été passé et réussi par tous les élèves de CE/CM.

Des séances de sensibilisation aux dangers d'Internet ont été réalisées en classe en collaboration avec la police nationale. Les élèves ont comparé les dangers à ceux de la rue. Ils ont bien compris l'intérêt du choix du pseudo et du mot de passe connu par les parents.

Les élèves ont également passé le permis piétons /vélo: APER. La partie théorique est acquise par tous.

Le 26 avril, ils sont allés à pied passer la partie pratique sur la piste routière de la police derrière la piscine Gratenas.

Notre école se porte bien !

Notre école Lyassoise se porte bien, une trentaine d'enfants de la maternelle au CM2 en forment l'effectif.

Les services Garderie et Cantine y sont assurés chaque jour.

Les enseignantes, Mme Christine HASLE pour la classe des «Grands» et Mme Marianne LIXI pour la classe des «Petis» très dynamiques et très professionnelles fourmillent d'idées pour le développement culturel et intellectuel des enfants.

En voici quelques exemples :

- Avec l'inscription à l'USEP (Union Sportive des Écoles Primaires), les enfants ont participé à différentes sorties (CE et CM),
- La VIDA (les 26 et 27 mai), 2 jours sur la «*Dolce Via*» de Saint-Martin de Valamas au Pouzin,
- Rencontre de football au printemps,
- Les enfants (CE et CM) sont allés voir 3 films au cinéma Le Vivarais. La préparation de chaque séance est riche en Histoire et technique. Le but du projet est la réalisation d'un petit film par les élèves (élaboration du scénario, prise d'images, sonorisation et montage,
- Festival du conte à Privas pour petits et grands,
- Participation rituelle de l'école aux « Classes qui dansent»,
- 7 séances de piscine,
- et bien sûr, une sortie de fin d'année a clôturé cette année scolaire.

Voilà un petit résumé d'une école qui bouge.

Le Comité des Fêtes

Cadeaux pour les enfants

En effet, les opérations organisées au cours de l'année par le comité des fêtes et en particulier la désormais très célèbre soirée moules frites, se font à destination et au profit des enfants de la commune.

En 2015, les plus grands ont eu le plaisir de se rendre dans leur «capitale» régionale. Après la découverte des aquariums et de leurs habitants qui, pour certains d'entre eux ont pu être caressés dans les bassins par les enfants, c'est au musée des Confluences que s'est poursuivie cette journée lyonnaise. Très impressionnés par la taille et l'architecture de ce bâtiment, les enfants ont déambulé avec leur guide dans les salles d'exposition et participé à des ateliers tout spécialement préparés pour eux.

Quelques mois plus tard, les plus petits ont quant à eux retrouvé à la Neuve un petit spectacle interactif et un Père Noël toujours chargé de cadeaux à distribuer.

Beaucoup de bonne volonté dans l'équipe du Président Denis CHAZAL, mais, les années passant, l'arrivée de nouveaux bénévoles et de nouvelles idées serait bien appréciée. Ambiance amicale et détendue, n'hésitez pas à rejoindre le comité des fêtes…

Toujours sur la brèche

Téléthon 2015, le retour du repas «chasseur»…

Associer générosité et convivialité, c'est bien l'esprit du repas chasseur porté au profit du Téléthon par le comité des fêtes depuis de très nombreuses années. Après deux ans d'interruption (pour cause de maladie des sangliers), son retour à la Neuve, particulièrement apprécié, a permis de reverser 1 500 euros aux organisateurs du Téléthon des deux Vallées.

Un grand remerciement aux donateurs présents, aux bénévoles et aux cuisiniers qui ont tous contribué au succès de la soirée.

Le CCAS

Des joyeuses retrouvailles

Jeudi, Mme et M. CLOT Eloi ont perpétué la traditionnelle rôtie de châtaignes, chez eux au Roure.

Cette rencontre existe depuis une quinzaine d'années et réunit le mini-club du 3ème âge.

Josette a voulu continuer cette tradition et les mamies étaient joyeuses et ont répondu «Présentes».

Quelle bonne ambiance ! Marcelle offre les châtaignes (rôties et bouillies) délicieuses, Josette nous offre sa macédoine de framboises et cerises, gâteau, chocolat, café, infusion, jus de fruits, un bel après-midi.

Edouard ANDRE, nous a fait plaisir avec son accordéon, un grand merci et à l'année prochaine.

Avant de se quitter, Josette a offert du potiron, de la gingérine (pour confiture). Marie-Louise a aussi continué la tradition en offrant son délicieux miel lyassois, merci pour ce geste délicat.

Tous ont dit «à l'année prochaine» merci pour cet accueil amical et sympathique.

Succès pour l'opération Brioches

Le maire réunit chaque année le CCAS pour mettre au point la vente des brioches proposée par l'ADAPEI.

Les membres du CCAS lyassois se partagent la commune par rues et quartiers et vont proposer les brioches en faisant du porte à porte.

Cette année ce sont 110 brioches qui ont été vendues récoltant la somme de 588 Euros.

Des remerciements vont aux membres du CCAS et aux lyassois qui ont accepté la brioche.

Quelques RECOMMANDATIONS

ATTENTION AUX CHENILLES !

DÉBROUSSAILLEZ, UNE OBLIGATION POUR CHACUN

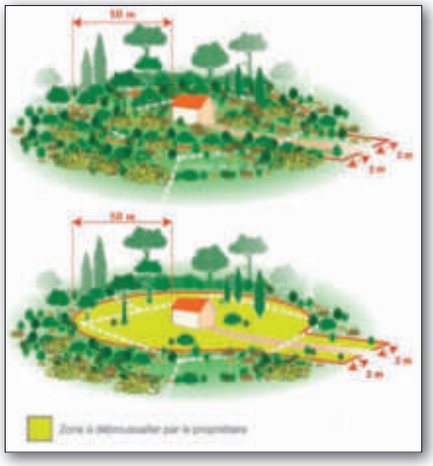

En zone non urbaine, vous devez débroussailler de façon permanente dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation, même au-delà de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à l'obligation de débroussailler.

Vous devez également débroussailler sur une largeur de 2 mètres de part et d'autre des chemins privés desservant votre habitation.

Le débroussaillement doit être effectué par le propriétaire du bâtiment ou de l'installation (article L.134.8 du Code Forestier). Si le débroussaillement déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception. En absence de réponse de sa part, l'obligation de débroussaillement est transférée à sa charge (article L.131-12 du Code Forestier).

En Ardèche, le débroussaillement autour des habitations est obligatoire (Article L.134-6 du Code Forestier).

Débroussailler permet d'assurer votre protection et celle de vos biens en cas d'incendie à proximité de votre propriété.

En zone urbaine, vous devez débroussailler la totalité des terrains vous appartenant y compris en l'absence de bâtiment ou d'installation.

Un élagage des arbres doit également être réalisé.

Pour plus de renseignements :

- Guide «Emploi du feu et débroussaillement obligatoire en Ardèche» disponible en Mairie.
- Site Internet : http://www.ardeche.gouv.fr/

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Informations extraites du document publié par la Direction Départementale des territoires de l'Ardèche.

Quelques RECOMMANDATIONS

L'AMBROISIE

L'ambroisie pousse, il est temps de l'éliminer avant floraison

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante envahissante et son pollen est un des allergènes les plus puissants connus. En Rhône-Alpes, le nombre de personnes allergiques à l'ambroisie a doublé en seulement 10 ans dans les zones les plus exposées, où plus d'une personne sur 5 est désormais allergique. Tout doit être mis en œuvre pour qu'on n'atteigne pas les niveaux record de la Hongrie, entièrement infestée, où un hongrois sur deux développe de graves allergies à l'ambroisie...

Réduire la présence de l'ambroisie et donc le taux de pollen dans l'air, c'est stopper cette augmentation des personnes allergiques, et c'est permettre, chaque été, de baisser fortement la gêne ressentie (conjonctivites, éternuements...), en évitant des hospitalisations, des arrêts maladies, des crises d'asthme, de fortes fatigues, etc.

En cas d'apparition de tels symptômes en août et septembre, il convient de consulter son médecin traitant voire un allergologue, le pharmacien, et les sites Internet (pollens.fr, air-rhonealpes.fr). Toute personne qui se sait allergique à l'ambroisie ou qui ressent ces symptômes, doit respecter les recommandations suivantes :

- chez soi : se rincer les cheveux le soir, aérer les pièces de nuit (pollen émis dés le lever du soleil jusqu'au soir), éviter l'exposition à d'autres substances irritantes (tabac, produits d'entretien, parfums d'intérieur, encens...)

- à l'extérieur : éviter toute activité surexposant au pollen (tonte et entretien du jardin, sport...), sinon préférer la fin de journée et le port de lunettes de protection ; ne pas faire sécher le linge ; en voiture, garder les fenêtres fermées

- être encore plus attentif à ces recommandations lors des pics d'émission de pollen et de pollution (pour l'ambroisie : entre le 20 août et le 10 septembre, sinon consulter pollens.fr, alertepollens.org, air-rhonealpes.fr).

Mais sans attendre, que faire dés le mois de juin ? Les plants d'ambroisie commencent à être bien reconnaissables courant juin et peuvent atteindre 30 à 50 cm de hauteur. Le vert intégral (recto-verso) et sans odeur de leurs feuilles les distinguent bien des plants d'armoise (odeur forte des feuilles froissées).Sur des terrains contaminés par l'ambroisie et non remaniés, l'arrachage ou les tontes et fauches régulières permettent de supprimer le stock de graines d'ambroisie situées à faible profondeur, et de supprimer en 2 à 4 ans l'apparition de plants (mais attention, tout remaniement de la terre, tout apport par lessivage d'eau pluviale, par engins ou graines pour oiseau contaminés, peut apporter en surface des graines qui germeront dés l'année suivante). Si l'arrachage est possible, il doit être effectué à partir de fin juin à début juillet et pas avant, sinon d'autres graines d'ambroisie peuvent germer à la place des plants arrachés. A défaut, la coupe doit être effectuée au moins deux fois, courant juillet puis août, avant l'arrivée des tiges florales.

Sur les terrains remaniés et chantiers, il convient de surveiller la provenance d'éventuelles terres et remblais rapportés (éviter si possible qu'ils proviennent de terrains infestés).

La plateforme nationale de signalement de l'ambroisie permet aux référents communaux ambroisie, ou à défaut aux maires, de recevoir tout signalement effectué par un

particulier, en vue d'obtenir son élimination par l'occupant ou le propriétaire du terrain concerné. 4 voies sont possibles :

- Application «signalement ambroisie» pour Smartphones sur Google Play ou Apple Store ;

- Site web de la plateforme de signalement : signalement-ambroisie.fr

- Signaler en appelant la hotline (0 972 376 888)

- Envoyer un mail à : contact@signalement-ambroisie.fr

Merci à tous de contribuer à réduire l'impact sanitaire de cette plante bien incommodante !

Délégation Départementale de l'Ardèche
Avenue Moulin de Madame
BP 715
07007 PRIVAS cedex 3
Tél. : 04 72 34 74 00 - Fax : 04 75 20 87 24

www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr

Hypnothérapeute
Helena Janus
Diplômée de l'Institut Français d'Hypnose Humaniste & Ericksonienne (IFHE) de Paris

- Thérapie individuelle
- Ateliers d'autohypnose
- Thérapie de groupe de bien-être (maisons de retraites, maisons de repos, etc)

L'Hypnose est l'état naturel de l'esprit, état modifié et amplifié de conscience pour soigner le corps et l'esprit...

L'hypnose est la technique par excellence pour traiter les problématiques inconscientes : différentes maladies, estime de soit, dépendances, dépression, peurs, stress, anxiété, deuils, difficultés relationnelles, problèmes de couple (thérapie de couple), mal-être, etc.

Transe-formez votre vie !

Le Petit Tournon, 9 Rue La Calade - 07000 Lyas (500 m de Privas)
Sur RDV : 06 75 23 00 27 E-mail : helena.janus@sfr.fr

Chazal Pierre
Automobiles

www.chazal-auto.fr

391 Chemin Saint Clair 07000 PRIVAS

07.62.42.24.25 04.75.30.46.17

chazal-pierre-automobiles@orange.fr

Château de Liviers

Accueil en chambres d'hôtes, table d'hôtes, gîtes

Un lieu magique et convivial dans un parc de 14 hectares offrant une vue panoramique sur la montagne ardéchoise.

À découvrir en couple, entre amis, ou en groupes (cavaliers, randonneurs, cyclistes, séminaires, mariages, fêtes) Plusieurs salles sont à votre disposition pour vos projets.

Des chambres spacieuses et confortables et une cuisine préparée à partir de produits frais de saison, issus d'exploitations agricoles bio et locales.

Lyas, près de Privas (Ardèche)
Jean-Luc Humbert - 04 75 64 64 00
chateau.liviers@gmail.com
chateau-de-liviers.com
facebook.com/chateaudeliviers

Le Plan Local d'Urbanisme

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLU est la traduction d'un projet de territoire, élaboré dans le respect du Code de l'Urbanisme et des Lois **SRU** (Solidarité et Renouvellement Urbain), **Grenelle 2** (portant Engagement National pour l'Environnement) et **ALUR** (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové).

Il fixe les règles d'utilisation du sol sur tout le territoire.

LE P.L.U. ET VOUS : LES QUESTIONS QUE VOUS POUVEZ POSER

Est-ce que la collectivité travaille seule?

*Le PLU de la commune devra être élaboré dans le respect du Code de l'Urbanisme et des orientations des lois SRU, GRENELLE et ALUR. Il devra, notamment, intégrer un certain nombre de documents dits «**supra-communaux**» comme : le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux [SDAGE] Rhône-Méditerranée, le Schéma Régional de Cohérence Écologique [SRCE] Rhône-Alpes, le Schéma de Cohérence Territorial [SCOT] en cours d'élaboration par le Syndicat Mixte Eyrieux-Ouvèze-Vernoux, le Programme Local de l'Habitat [PLH] de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche en cours d'élaboration.*

*Les **personnes publiques associées** [c'est-à-dire l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, les autres collectivités territoriales, les Chambres consulaires, etc...] suivent et participent à l'élaboration du PLU.*

Est-ce que je peux donner mon avis?

*Oui, la population peut donner son avis, il s'agit de la **concertation**. La concertation porte sur le projet de la commune et l'**intérêt général** uniquement. Le diagnostic, le PADD, les OAP seront mis à la disposition des habitants, en mairie, au fur et à mesure de l'avancement des études. Un cahier de concertation est également disponible en mairie pour y noter vos remarques. Des réunions publiques ainsi qu'une exposition seront organisées dont vous serez informés notamment par voie d'affichage, par voie de presse, sur le site Internet de la commune.*

A quelle étape en est-on?

*La partie **diagnostic** est achevée et les premières réunions sur le PADD vont débuter.*

L'ensemble de ces éléments feront également l'objet d'une présentation auprès des « personnes publiques associées ».

A quel moment je saurai comment mon terrain est classé?

*Lors de l'**enquête publique**, vous pourrez consulter l'ensemble des pièces qui constituent le PLU. Un Commissaire enquêteur assurera des permanences et vous pourrez formuler des remarques portant sur des intérêts privés.*

LES PIÈCES COMPOSANT UN P.L.U.

Le rapport de présentation

Il comprend un diagnostic du territoire abordant toutes les thématiques (démographie, habitat, économie, services et équipements, paysage, etc...) et un état initial de l'environnement.

Le projet d'aménagement et de développement durables [PADD]

Véritable projet de développement pour la prochaine décennie, il définit les orientations de développement retenues.

Les orientations d'aménagement et de programmation [OAP]

Elles permettent de préciser les conditions d'urbanisation ou de développement de certains secteurs.

Le zonage et le règlement

Ils constituent la traduction réglementaire du projet de territoire et permettent de fixer les règles d'occupation du sol à la parcelle.

Le déroulement de la procédure d'élaboration du P.L.U.

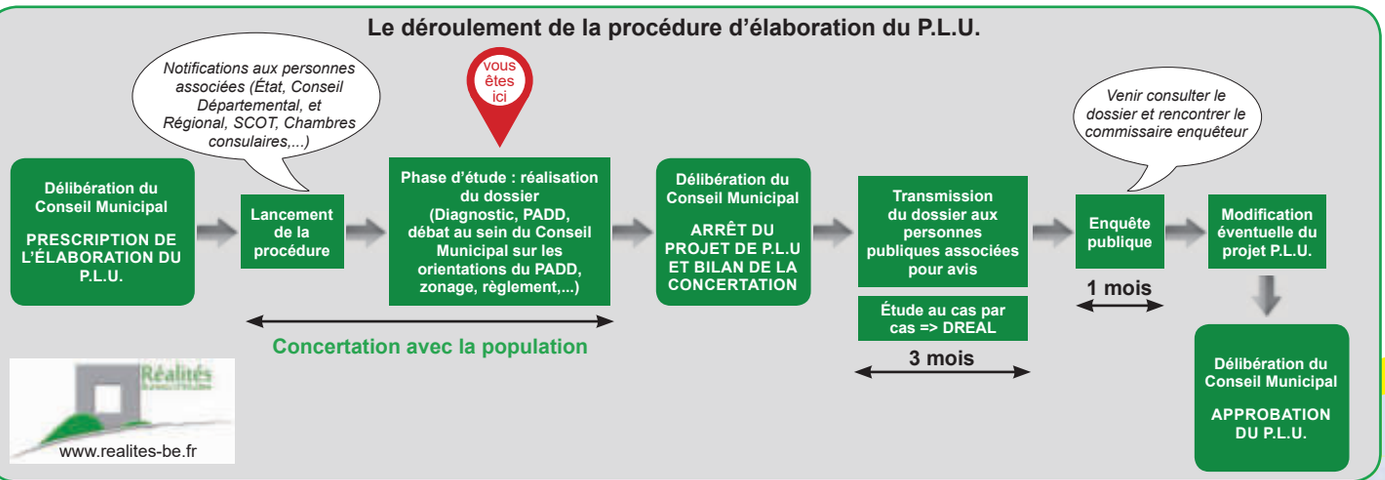

Les Cérémonies patriotiques

Cérémonie du 11 Novembre

Cette célébration réunit chaque année devant le monument aux morts de notre commune le conseil municipal de Lyas, le ou les porte-drapeaux des associations d'anciens combattants, les représentants associatifs, la population et les enfants de l'école accompagnés par leurs enseignantes.

Dans les semaines qui ont précédé la cérémonie, les enfants de la classe primaire sont partis à la découverte de ces jeunes Lyassois morts pour la France et dont le nom est inscrit sur le monument. Avec leur institutrice, ils ont recherché et retrouvé sur les sites Internet dédiés à ces pages de notre histoire, l'empreinte de leur courte vie. Ainsi, à tour de rôle, ils ont lu devant un public recueilli, un texte rappelant très simplement, qui ils étaient. Une contribution pleine de richesse et de sensibilité particulièrement appréciée.

Un grand merci à ces enfants et à leur enseignante.

ALLIER Louis est né en 1888 le 24 juillet et il est mort en 1918. Il habitait à Lyas jusqu'à la guerre de 1914-1918.

Il était brun avec des sourcils de la même couleur, il avait les yeux marron. Son front était ordinaire et il détenait un nez fort. Sa bouche était de taille moyenne et son menton rond. Le visage était ovale et il mesurait 1,68 mètre.

Il avait un degré d'instruction : il savait lire et écrire. Il était cultivateur.

Il avait fait son service militaire en 1908. En août 1914 il est arrivé au 64ème Bataillon de chasseurs, le 3 Août.

Il est mort pour la France le 19 Mai 1918 dans l'ambulance.

Ilan et Léo

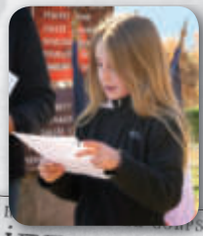

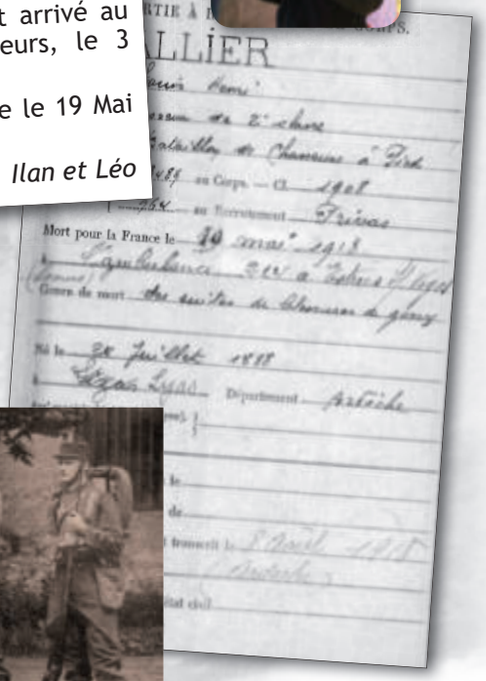

Chasseurs à Pied (Tenue de campagne) - 1914

Les CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

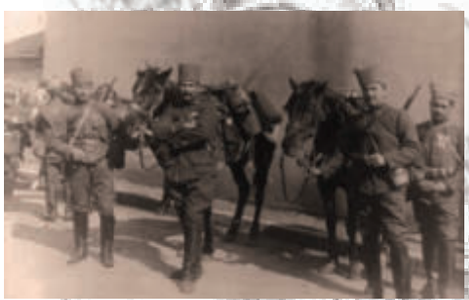

Régiment de Chasseurs d'Afrique -1915

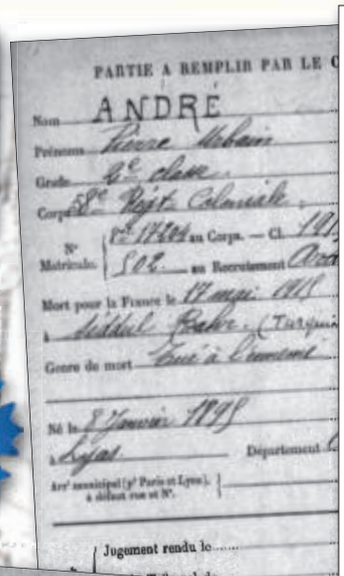

ANDRÉ Pierre Urbain était né le 8 janvier 1895 à Lyas en Ardèche.

Il habitait le village lorsque qu'il fut appelé sur les combats de 1914-18.

Il était blond et roux, il avait les yeux gris. Son front était moyen, son visage long et il détenait un nez rectiligne. Il mesurait 1 mètre et 71 centimètres.

Il avait obtenu le brevet de l'enseignement primaire. Il était comptable, son matricule était le 502.

Il arriva le 18 Décembre 1914 en soldat de 2ème classe.

Il est décédé le 17 Mars 1915 pour la France.

Gabin et Roméo

MONISTROL Auguste est né en 1894 en France à Saint-Pierreville.

Il était cultivateur. Il est mort en 1914 dans la nuit du 10 au 11 novembre.

Il habitait le village lorsque qu'il fut appelé sur les combats de 1914-18.

Il était châtain avec des sourcils de même couleur, il avait les yeux marron foncés. Son front était moyen et il détenait un nez rectiligne. Il mesurait 1 mètre 67 et il avait un visage ovale.

Il est engagé volontaire pour 5 ans à Privas le 8 Mai 1912, au titre de 2ème classe du 5ème Régiment de Chasseurs d'Afrique. Il est promu au corps de cavalier de 2ème classe le 11 mai 1912 et cavalier de 1ère classe le 21 mars 1914. Il devient Brigadier le 20 août 1914.

Tué aux combats des 10 et 11 novembre 1914 entre Valversther et Missimes.

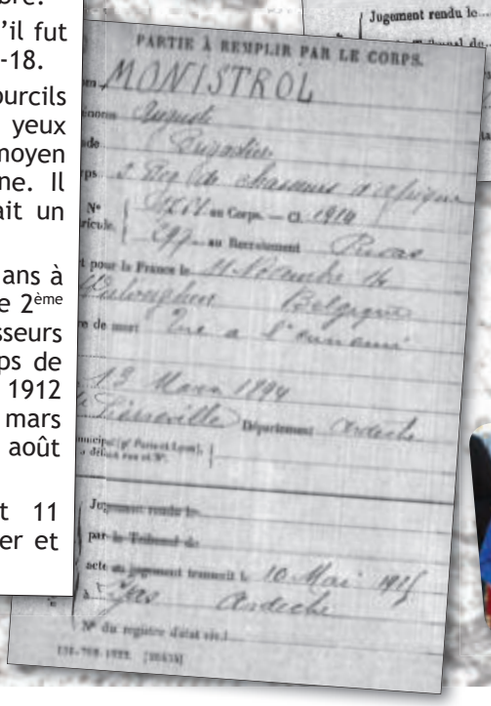

36ème Régiment Coloniale de réserve

L'APPEL DU 18 JUIN

Se souvenir de notre passé collectif, des moments de douleur mais aussi de fierté qui y sont inévitablement associés, c'est le rôle de nos Monuments aux Morts.

A Lyas, la place qui lui est réservée se prête idéalement à ce devoir de mémoire.

Ainsi, à l'occasion de la commémoration de « *l'Appel du 18 JUIN* » 1940, ce texte historique prononcé par le Général De Gaulle, lu par les enfants de l'école, a trouvé sa place sur une solide pierre de grès pour que le souvenir, lui aussi, reste solide.

Les Événements

Université Populaire Centre Ardèche

Cette année encore, la salle polyvalente de Lyas a accueilli un module de formation : fabrication de paniers en osier et châtaignier proposé par l'Université Populaire Centre Ardèche et animé par Gérard Sauvebelle, vannier bien connu dans la commune voisine de Coux.

L'université Populaire Centre Ardèche déploie en effet ses activités sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération de Privas avec 30 modules aussi divers que l'informatique, la fabrication de pâtisseries diverses ou de pain, la construction d'un mur en pierres sèches, la calligraphie, la réalisation de décorations de Noël, un atelier photo ou céramique, les huiles essentielles, la médecine traditionnelle chinoise ou la pratique de la langue espagnole.

C'est aussi 4 parcours découverte sur le thème du paysage sous l'angle géologique, économique et architectural, sans oublier bien entendu une journée avec conférence à la Caverne du Pont d'Arc.

Enfin, ce sont 8 conférenciers de talent qui vous passionneront à Privas sur : la laïcité, la réforme territoriale, les conflits entre ressources pastorales et extractives au Niger, les lieux de privation de liberté, le Moyen-Orient, l'amour parfait, les sorcières ou la sécheresse.

Ouverte à tous, l'UPCA a pour vocation de favoriser l'épanouissement des personnes et leur accession à l'éducation et la culture : le plaisir d'apprendre et de partager...

Bien entendu, s'agissant d'une association à but non lucratif animée par une équipe de bénévoles, tous les talents, mêmes modestes sont les bienvenus.

Si vous disposez d'un peu de temps, venez le partager avec nous... dans la bonne humeur !

Université populaire Centre Ardèche , UPCA
Tel: 04 75 64 34 33
Adresse: Le Tissage 07360 Les Ollières sur Eyrieux
upca07@gmail.com
universitepopulaireardeche.jimdo.com

Permanences :
- Le lundi --------- de 14h00 à 16h00
- Le jeudi ---------- de 9h00 à 12h00
- Le vendredi ------ de 9h00 à 12h00

L'Enduro des Châtaignes

Durant 2 jours, les 2 et 3 mai 2015, la campagne Lyassoise a vu passer sur ses chemins la fine fleur de l'enduro français et international, pour la première manche du championnat de France 2015.

Les 370 pilotes de cette 37ème édition ont pu rivaliser sur ces parcours exigeants et piégeux, de l'avis même des concurrents.

Le Rallye de L'Ardèche

Les 7 et 8 novembre 2014, était organisé le 18ème rallye de l'Ardèche en présence des meilleurs pilotes.

Pour rejoindre la première spéciale, Le Moulinon - Saint Julien du Gua, les pilotes ont traversé le Petit Tournon au volant de leurs bolides, en début de soirée.

Jean-Marie Cuoq au volant de sa Citroën n°1 s'impose à domicile après avoir signé tous les scratchs du rallye.

Un drame évité de justesse

Plus de peur que de mal...

C'est sans doute ce qu'ont pu se dire les habitants après qu'un incendie ait détruit les appartements d'une maison située Avenue Lucien Brunel.

L'efficacité de l'intervention des sapeurs-pompiers a heureusement évité l'extension du feu vers d'autres habitations. Mais une fois de plus, leur arrivée sur les lieux auraient pu être retardée par le stationnement gênant d'une poignée de véhicules.

On le sait, se garer au Petit Tournon n'est pas toujours chose facile. Évitons cependant de mettre en danger nos vies et nos biens par un stationnement hasardeux.

Lorsque des abus sont constatés, la municipalité n'hésite pas à prendre ses responsabilités et en appelle à la police nationale pour verbaliser les contrevenants. Merci de votre compréhension.

Les voeux 2016

La tradition serait née à Lyas il y plus de quarante ans, sous le mandat de Lucien Brunel et aujourd'hui la quasi-totalité des communes se plie à ce « rituel » des vœux municipaux.

A La Neuve, le Maire François Veyreinc et le conseil municipal, reçoivent ainsi chaque année plus d'une centaine d'invités, institutions et habitants, venus écouter le premier magistrat de Lyas relater les faits marquants de l'année précédente avant de jeter un regard prospectif sur celle qui démarre.

Un discours (pas trop long), une salle joliment décorée et un buffet soigné, le tout préparé par le Maire, les élus et bénévoles de la commune : la recette de vœux réussis.

Journées Européennes du Patrimoine

Le 19 septembre 2015, pour la première fois, Lyas participait aux Journées Européennes du Patrimoine.

A cette occasion, étaient présentés dans la salle des Fêtes de la Neuve, une exposition photographique ainsi qu'un film et plusieurs maquettes sur la mise en valeur de ce site, depuis le rachat par la commune des bâtiments de l'ancien moulinage (1985) jusqu'aux derniers travaux de la baignade effectués par la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (2015).

Près de 50 visiteurs ont pu apprécier cette exposition réalisée par les élus de la commune aidés en cela par Guillaume Gazut, architecte à Lyas, à partir du fond documentaire fourni par ce dernier.

Les V.P.C. toujours fidèles...

L'association des «voitures pour circuits» a renouvelé pour la 9ème fois son animation sous la voûte de la salle de la Neuve. Un vrai plaisir pour ces passionnés d'échanger sur leurs modèles réduits et de faire découvrir leurs bolides électriques, lancés à vive allure sur de magnifiques circuits. Le plus long exposé dans la salle faisait 34 m et c'est sur celui-ci qu'ont été proposées les compétitions les plus enflammées. De quoi retrouver très vite son âme d'enfant et un vrai bon moment pour les visiteurs qui attendent déjà avec impatience la prochaine édition : 22 et 23 oct. 2016.

Déjà quelques dates à retenir

Salle de la Neuve,

Les 22 et 23 octobre 2016 :
Les V.P.C. (Voitures Pour Circuits)

Le 5 novembre 2016 :
Soirée « Moules Frites » du comité des fêtes

Automne 2016 :
Le loto des amis de l'école

Le 29 janvier 2017 :
«*Un ventriloque à la Neuve*» (spectacle des petites envolées du théâtre de Privas)

Le 25 mars 2017 :
Exposition de l'association Rêves

Le Temple du Petit Tournon (*Lyas*)

Dès 1530, selon Elie Reygnier, un colporteur ou un «montreur d'ours» se fit le propagandiste de la réforme luthérienne à Privas. Celle-ci a été propagée, par la suite, par les prêtres catholiques de cette paroisse en 1534. L'abbé André Chambon curé et son vicaire Jacques Valerii ou Vallier prêchaient ouvertement les doctrines luthériennes dans leur église. La majorité des catholiques suivirent leurs prêtres et se convertirent au protestantisme avec une surprenante rapidité.

Les causes de la conversion des catholiques au protestantisme sont nombreuses. La première cause a été probablement l'absentéisme ou la tiédeur des évêques. Alexandre Farnese, petit-fils du pape Paul III, nommé à deux reprises évêque de Viviers en 1554 et de la période de 1560 à 1565 resta en Italie et ne se dérangea même pas pour prendre possession de son évêché. Son successeur Eucher de San Vitali (1565-1571) n'apparut que très rarement en Vivarais. Il préféra séjourner à Avignon, près du pape et à Parme, où la vie était plus agréable. Il considérait «qu'à Viviers, même les maisons des chanoines n'étaient pour la plupart qu'un tas de ruines». Pierre d'Urre n'exerça que quelques mois de 1572 à 1573. Jean de l'Hostel (1573-1621) passa les dix premières années de son épiscopat hors de son diocèse.

Les évêques étaient issus de la noblesse et certains avaient gardé l'humeur hautaine et la vanité des grands seigneurs. Ils avaient peu de relations avec leur clergé nommé le plus souvent par des patrons religieux ou laïques.

Pendant quarante ans, le diocèse de Viviers n'a pratiquement pas eu de chef pour stimuler la foi et le zèle du clergé et des fidèles pour tenter d'endiguer la Réforme. Certains prêtres eux-mêmes n'assuraient pas leurs charges spirituelles, alors qu'ils touchaient les revenus de la dotation attachée à leur charge religieuse.

A cette décadence s'ajoutait l'appauvrissement de la prédication du clergé. Faute de séminaires, les prêtres étaient peu instruits «la plupart [sachant] à peine écrire». La pratique religieuse avait un caractère routinier et parfois superstitieux. Beaucoup de gens croyaient «aux effets magiques de la prière» et à «l'excommunion» des chenilles. Les tribunaux, en 1548, dénommés «les Grands Jours» dénonçaient les abus du clergé comme les ripailles effectuées «au cours des processions», ou les femmes «vivant lubriquement avec les prêtres».Il y avait le besoin d'une mutation sur le plan spirituel ainsi que d'une réforme morale. Les prêtres de Privas ainsi que les fidèles adoptèrent la Réforme dans le but de s'opposer au pouvoir despotique du seigneur de cette ville.

Le jour de Noël 1561, la rupture entre les protestants et les catholiques a été marquée par un autodafé où tous les habits et ornements sacerdotaux trouvés dans l'église furent brûlés. Privas est alors devenu une véritable capitale huguenote et le culte catholique n'y sera plus célébré pendant soixante-dix ans. La maison de la confrérie est alors transformée en temple.

Jean de Rieu a été nommé pasteur au Petit-Tournon en 1570. Il a eu comme successeurs : Jean Arnaud (1572), Laurent Bouchard vers 1583, Jean François Gaillard (1596), Reboulet, bourgeois de Genève, de 1603 à 1637, Pierre Reboulet, fils du précédent, (1637-1660), Paul Accaurat (1663-1664).

L'église du Petit-Tournon a dû probablement être transformée en temple protestant puisque le Conseil du roi exige, par ordonnance du 20 mars 1622, la restitution de celle-ci et de son clocher afin de rétablir le culte catholique. C'est la raison pour laquelle, Paul Rouvier, curé de la paroisse du Petit-Tournon, demande à la communauté protestante de lui rendre son église, en 1623, «avec sa cloche». Cette restitution ne semble pas avoir été effective car le pasteur Faure, exerçant à Privas, est venu prêcher en 1627 dans le temple du Petit-Tournon. Or le temple n'a été construit que treize ans plus tard. Il est à supposer que ce bâtiment religieux a été transféré à la communauté catholique lors du passage des troupes royales à Privas en 1629.

Le pasteur Pierre Reboulet exerça ses fonctions non seulement au Petit-Tournon, mais encore dans les paroisses environnantes. A cause des persécutions, il baptise «à Coux sous un noyer», au Petit-Tournon dans le château, à Privas dans les quartiers de Colière (abattoirs) et de la Recluse. Le dimanche 23 juin 1630, des soldats l'empêchent de célébrer la cène et doit se retirer près de Coux. Les protestants des paroisses de Coux et du Petit-Tournon, le dimanche 6 janvier 1631, sont contraints de se rassembler dans les grottes de la Jaubernie (Coux) pour y tenir leurs assemblées. Le seigneur de Privas, Charles de Saint Nectaire fit même «battre par ses gens le ministre Accaurat». La tradition orale prétend que le passage couvert avec son banc de pierre, en face de la fontaine, a servi pendant une longue période, de temple protestant (maison Délubac sur le croquis).

D'après le pasteur Arnaud, un temple a été inauguré au Petit-Tournon le 24 décembre 1640, en présence du pasteur Accaurat, pasteur de Privas, qui a commenté, dans son sermon, le passage de la bible qui a été gravé sur la porte d'entrée. Ce bâtiment se trouvait sur la place de la République actuelle puisque celle-ci se dénommait place du temple jusqu'à une époque relativement récente.

C'est dans ce temple que se sont réunis, le 25 février 1649, Pierre Reboulet, pasteur du Petit-Tournon, assisté de Jean Crespin, notaire royal demeurant dans ce village, David Sibleyras, Pierre Bernard, Jean Fayssan, Paul Motoys (Mouton), Abraham Dupuy, Pierre Faye, Alexandre Lafeuille, les frères Pierre et Louis Feschet, Pierre Sibleyras, père et fils, Simon Charrensol, Pierre Serre, Mathieu Crapone, Jean Freydier, Alphonse Bouveyron, Jacques Faure, Pierre Vincent, Louis Faure, Jean Riou, Jean Reynier, anciens et principaux habitants de l'Église Réformée du Petit-Tournon «… faisant profession de la Religion réformée, que nous promettons et jurerons sainctement, comme dès à présent nous promettons et jurons vouloir persévérer en la fidélité, obéissance et respect que nous devons à Sa Majesté sans jamais nous en départir par quelque cause ou prétexte que ce soit».

C'est encore dans ce temple que se tint un important synode protestant du Vivarais, du Forez et du Velay, du 14 au 20 août 1651, en présence de Ch. D'Illaire de Chamvert, bailli des Vans, commissaire royal.

.../...

L'assemblée se composait d'environ 35 pasteurs ou anciens sous la présidence du pasteur Accaurat. Ils réglèrent plusieurs affaires que n'avait pas pu résoudre le consistoire d'Annonay. Il a aussi interdit au pasteur Durand demeurant à Vals de prêcher en dehors des lieux accoutumés. Mais celui-ci n'ayant pas respecté ces injonctions, a été expulsé de cette ville.

Ce synode infligea un blâme aux protestants de Vernoux qui, lors des fêtes et processions de l'Église romaine, tendaient des tapisseries dans les rues, devant leurs maisons. Le pasteur Lamarque de Boffres est chargé de faire cesser ces «lâchetés».

Cependant l'arrêt du Conseil de Roi du 22 février 1664 bannit à nouveau les protestants de Privas et interdit de pratiquer leur religion dans cette ville ainsi qu'au Petit-Tournon. Enfin ce temple ayant été construit sans l'autorisation royale, les commissaires Bezons et Peyremale ordonnèrent sa démolition pour se conformer à l'arrêt du 5 août 1669 et fut effectivement détruit l'année suivante. Au XVIII[ème] siècle, Louis Tavernol a loué aux protestants un grand hangar de sa tannerie, située à Charalon, pour leur permettre de tenir leurs assemblées à l'abri des intempéries.

Le 1[er] août 1839, le conseil municipal de Lyas ayant décidé de niveler la place du temple, fit l'acquisition des caves appartenant à M. Gauthier. Ces caves, d'après un plan dressé par le service des Ponts et Chaussées en 1836, se trouvaient devant la maison Ygonnet. Ces caves situées sous la place de la République étaient probablement le soubassement du temple démoli en 1670.

François VERNET

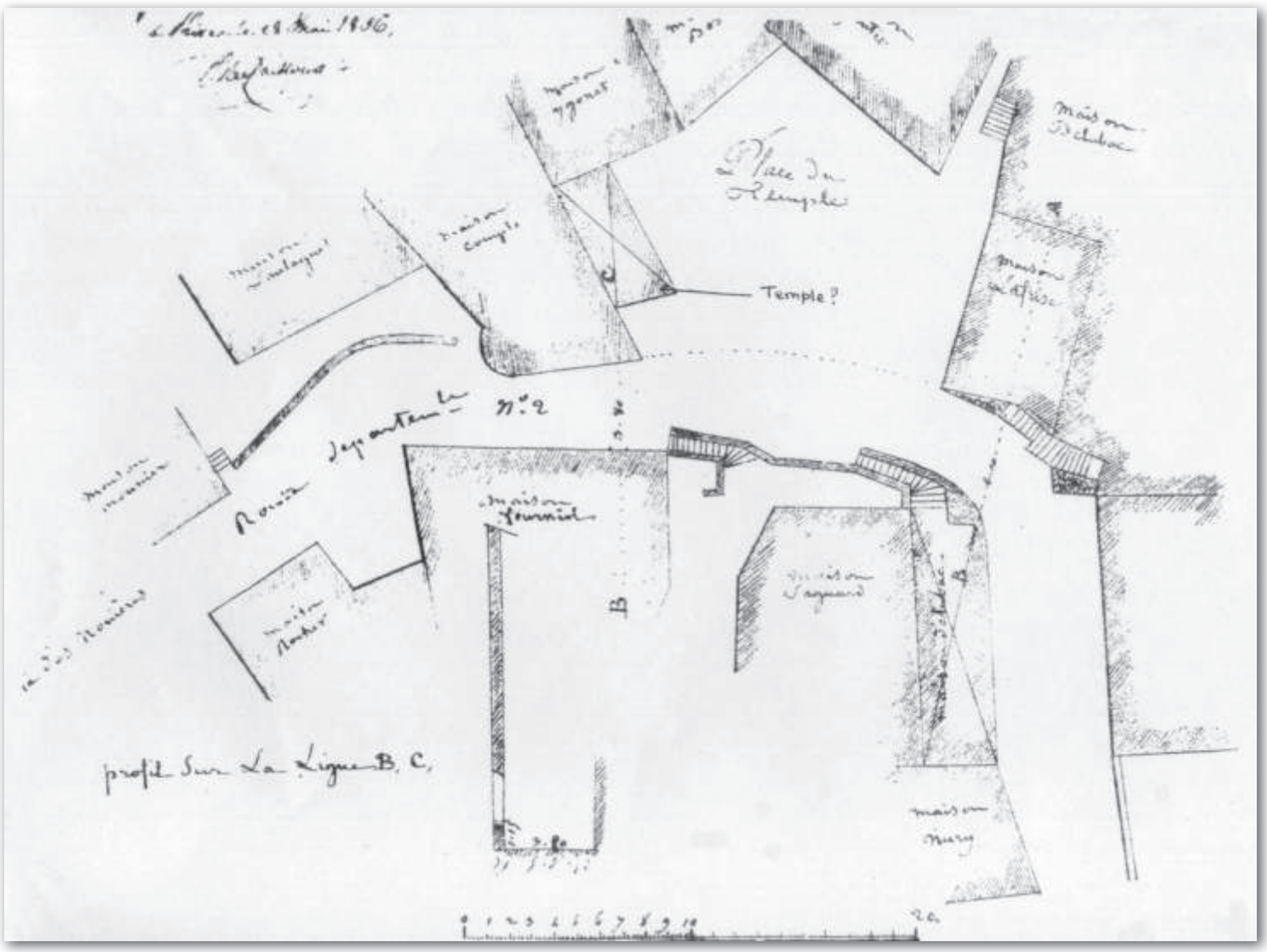

Plan du Petit-Tournon (Lyas)

Votre Fleuriste
Florazur
Hoya Bella
3 place Victor Hugo
07000 PRIVAS
0 475 640 784
contact@florazur.fr

BBR
Location de Matériel T.P.
MINI-PELLE - FOURGON - ROULEAU
Particuliers & Entreprises
Location de Minibus 9 places,
Pelles, Rouleaux, Chargeurs,
Fourgons benne, Camions, Remorques,
Compresseurs, Feux tricolores,
Machine a peinture, Electroportatifs ...
Vente de Graviers & Sable
Z.A. Le Mont
07210 BAIX

Le Patois

Uno farço

Lou Berthou dés «Catcho-Gnolo» dévolavo o lo feïro bien plan-plan, asséta sus sounasé, qu'on aviso lou Fernand des «Ploumoras» quéro én trin dé goudrouna dé pole¨ssous (échalas) per so vigno. Et coumo li restavo dé mertchondiso lou Fernand lio acounseïa dé goudrouna los rouodos dé so cariola per los counserva. Et lio diségué qu'oprés qué traitement soun tchorétou filoro plus redé qu'uno tomobila.

«Si n'es ainsi» réprend lou Berthou mé foria gron plosi dé n'en passé en paou en moun asé qué pouo plu leva lo cambo.

«Toumben bé» que li faï lou Fernand «qu'on aourén traita to bestiao, te prometté qué l'aoureï dégadja».

Lou goudroun gorgotavo din l'oulo.

Fernand prén lou pincel et zou, dé bodidjouna l'asé djusté én dessous dé so couo.

Questé d'eïssé té faï quatre ou cinq petorados et dé porti o révers dé golo o trover lo prado. Et lou Berthou dé lé toumba apré. Mais l'asé tenio lous devons et lou Berthou bouffavo dorié.

«que cropaou o lou fuo ou cuou, lio poueï pas téné pé» et dé s'éntourna vers lou Fernand qué s'én espétavo dé riré.

«oh fernand, passo mé én plein pincel dé to bésougno tromén l'ottroporeï pas»

Lou Fernand prend lou pousaïre (seau) et disé

«baïsso tos braillos et laïsso faïre» et zou dé li versa lou goudroun sus lou bas d'oou rastel. Sus lou cuou qué dision dé qué témp

«Aïe, Aïe, Ouillo… Oresto, Oresto»

Lou Berthou dé bramo o sécours et dé porti coumon én eilion(éclair), sos topis fosio dé fuo, et né metté pas deï menuto per ésé véz ilé.

Et qué dé trouva soun asé quero dédjo oriva et de beïssavo lo couo bien bas.

Déndu diro si lou Berthou n'én fosio dé méme, mais péndén trei semonos tchascu poudio veïro lo melie acompa dé serpoulet per li fairé dé cotoplasmes.

Edouard ANDRE

Comité de rédaction

François VEYREINC
Christine VERNET
Patricia BERNARD
Bernard CINI
Nadine RAMI

Remerciements pour leurs textes et photographies :
Yvonne BOURGEAT
Edouard ANDRÉ
FRANÇOIS VERNET

Couverture : Aquarelle de M. BRULEY
Impression : Imprimerie DESPESSE - Valence
Crédit photos : les élus, les associations

Merci de réserver la préférence de vos achats aux partenaires qui ont contribué à la parution de ce bulletin municipal.

Despesse
Ets DESPESSE - 58 rue de la Forêt - 26000 Valence - Tél. 04 75 42 43 21

Maison Saulignac
MS
Depuis 1971
Maître Artisan Boucher
3, rue Hélène Durand
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 20 17
Qualité et Savoir Faire

BRUNELASSOCIES

a s s u r e u r s

N° ORIAS : 07020151 / 07020152 / 08044790

Agence de PRIVAS

7, place V. Hugo
BP 117 - 07001 PRIVAS Cedex

Tél. 04 75 66 16 66
Fax 04 75 66 16 69

privas@agence.generali.fr

GENERALI

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCE

Agence de VALENCE

9, rue de l'Hôpital
26120 CHABEUIL

Tél. 04 75 59 21 61
Fax 04 75 59 09 59

chabeuil@agence.generali.fr

PROJET-FAÇADES

Notre expérience à votre service

Neuf & rénovation
Crépi toutes finitions
Isolations extérieure
Peinture extérieure
Joint de pierre
Sablage

04 75 30 03 34
06 09 91 14 66
1, rue Pierres Vieilles 07000 PRIVAS
projet.facades@orange.fr

HYPER U ALISSAS

U DRIVE coursesu.com

U location

Du Lundi au Samedi de 8h30 à 19h30

04-75-669-669

U CULTURE & TECHNOLOGIE

Du Lundi au Samedi de 9h00 à 19h00

04-75-665-289

U fleurs

Du Lundi au Samedi de 9h00 à 19h00

04-75-665-280

flunch

Ouvert tous les jours 7j/7

04-75-665-292

U d'Ardèche

Proche de nos clients ... Proche de nos terroirs